

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/11057/Add.69  
21 novembre 1973  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Le rapport ci-après sur la situation au 20 novembre 1973 dans le secteur Egypte-Israël est établi à partir des renseignements reçus des états-majors de la FUNU et de l'ONUST :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) Contingent finlandais de la FUNU : Entre 3 h 30<sup>h</sup> et 4 h 48 tirs d'armes individuelles par les forces israéliennes et égyptiennes dans le secteur nord de la ville de Suez (échange de feux). Le contingent finlandais n'a pu déterminer laquelle des deux parties a déclenché le tir. Entre 12 h 35 et 12 h 43 deux coups de pièce antichar ont été tirés par des forces non identifiées dans la ville de Suez. Entre 13 h 15 et 15 heures tir d'artillerie par les forces israéliennes dans un secteur situé à 3 km à l'est de Suez. Tirs sporadiques d'armes individuelles par les forces israéliennes et égyptiennes dans la ville de Suez pendant toute la journée.

b) Contingent suédois : Entre 4 h 15 et 12 h 55 tirs sporadiques d'armes individuelles par les forces égyptiennes et israéliennes (pas d'échange de feux). Entre 13 h 5 et 13 h 40 tir sporadique d'artillerie par les forces égyptiennes.

c) Patrouille 27 de l'ONUST [point 7270-8690 (coordonnées approximatives)] : Entre 6 h 47 et 6 h 52 tirs d'arme automatique par les forces égyptiennes et israéliennes (échange de feux). Les observateurs de l'ONU n'ont pu déterminer laquelle des deux parties a déclenché le tir.

d) Patrouille 17 [point 7580-7930 (coordonnées approximatives)] : A 7 h 30 tir d'armes individuelles, qui a cessé immédiatement, par les forces israéliennes.

e) Patrouille 16 [point 7380-8210 (coordonnées approximatives)] : A 9 h 10 tir d'arme automatique, qui a cessé immédiatement, par des forces non identifiées au nord-ouest de l'emplacement de la patrouille.

f) Patrouille 25 [point 7740-8340 (coordonnées approximatives)] : Entre 11 h 30 et 12 heures tirs d'arme automatique et d'armes individuelles par les forces israéliennes.

\* Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

g) Patrouille 26 [point 7780-8150 (coordonnées approximatives)] :  
Entre 12 h 30 et 12 h 45 tir de mortier par les forces israéliennes.

h) Patrouille 24 [point 7460-8300 (coordonnées approximatives)] :  
Entre 14 h 30 et 14 h 50 tir d'artillerie par des forces non identifiées au sud de l'emplacement de la patrouille.

2. Rapports sur les activités aériennes :

Contingent finlandais : Entre 8 h 50 et 8 h 51 deux avions à réaction israéliens, volant du nord au sud, ont été observés d'abord au nord de Suez et en dernier lieu au sud de Suez.

3. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues de l'Egypte, selon lesquelles :

a) Le 20 novembre à 4 heures les forces israéliennes auraient tiré sur les forces égyptiennes dans le secteur situé au point 7210-8470 (coordonnées approximatives). Les forces israéliennes établiraient des positions dans ce secteur.

b) Le 20 novembre à 13 h 20 les forces israéliennes auraient tiré sur les forces égyptiennes dans le secteur situé au point 7500-8900 (coordonnées approximatives).

c) Le 20 novembre à 13 h 30 six chars des forces israéliennes auraient attaqué une position égyptienne [point 7280-8700 (coordonnées approximatives)].

d) Le 20 novembre à 14 heures les forces israéliennes auraient tiré sur les forces égyptiennes dans le secteur situé au point 7190-8450 (coordonnées approximatives).

e) Le 20 novembre les forces israéliennes auraient effectué un bombardement d'artillerie sur le secteur du kilomètre 156 sur la rive est du canal.

f) Le 20 novembre les forces israéliennes auraient effectué un bombardement d'artillerie sur le secteur situé à l'est de la ville de Suez sur la rive est du canal.

La plainte f) a été confirmée par les observateurs de l'ONU [voir par. 1 a)] Les plaintes a), b), c), d) et e) n'ont pas été confirmées par les observateurs de l'ONU.